



Procès-verbal
Assemblée générale annuelle
Lundi 20 juin 2019, 18 h,
Centre culturel France Arbour, Salle Boréart
(279 Rue Principale, Granby)

Étaient présents lors de l'assemblée : Marie-Claire Archambault, Karen Alvarez, Nathalie Bédard, Chantal Bélanger, Anne Bérat, Rita-Ly Bodou, Julie Bourdon, Claude Chagnon, Marie D'Amours, Claude Davignon, Oscar Dominguez, Gilles Duchesneau, Michèle Gaboury, Céline Gagnon, Chantal Gareau, Fatma Ghellal, Frey Guevara, Malika Hajjaj, Francis Komedza, Jaques Lamy, Mathieu Lemire, Michael Lingisi, Caroline Lippe, Pierrette Lussier, Marie-Pier Ménard, Isabelle Meunier, Joanne Ouellette, Richard Paquette, Wolfgang Prigge, Nicole Provencher, M^e David Rhéaume, Lisette Richard, Robert Riel, Faissou Sani, Cécile Viau, Happi Sankara Keundjeu, Harm Sloterdijk, Guy Vincent, Tyty Mukendi Wa-Mulumba.

1. Mot de bienvenue

M. Guy Vincent, président du Conseil d'administration souhaite la bienvenue à toutes et tous et les remercie de leur présence. Mme Joanne Ouellette, directrice générale, s'adresse aux membres à la veille de sa retraite. M. Frey Guevara prend la parole pour remercier les membres de leur confiance dans le cadre de ses prochaines fonctions comme directeur général.

2. Constatation du quorum

Le quorum est atteint, avec 18 membres présents.

3. Nomination de la présidence et du secrétariat de l'Assemblée

Mme Chantal Gareau propose M^e David Rhéaume comme président d'assemblée, appuyé de M. Faissou Sani.

Mme Anne Bérat propose Mme Céline Gagnon comme secrétaire d'assemblée, appuyée de Mme Chantal Gareau.

Adopté à l'unanimité

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M^e Rhéaume fait la lecture de l'ordre du jour.

Mme Anne Bérat, appuyée de M. Happi Sankara Keundjeu, propose l'adoption de l'ordre du jour. Adopté à l'unanimité.

5. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 19 juin 2018

M^e Rhéaume demande aux personnes présentes de prendre connaissance du procès-verbal de l'assemblée du 19 juin 2018.

M. Happi Sankara Keundjeu demande que soit corrigé son nom dans la liste des présences. Mme Malika Hajjaj mentionne qu'elle était présente lors de l'assemblée 2018 et demande à ajouter son nom dans la liste.

L'adoption est proposée avec ces corrections par : Mme Marie-Claire Archambault, appuyé de M. Wolfgang Prigge. Adopté à l'unanimité

6. Suivi du procès-verbal de l'assemblée générale du 19 juin 2018

M^e Rhéaume demande au président du conseil si les demandes faites à l'assemblée du 19 juin 2018 ont été traitées par le conseil. M. Guy Vincent mentionne que les demandes ont été traitées et étudiées par le conseil d'administration.

Il n'y a pas d'autres suivis nécessaires, les informations seront diffusées dans le prochain point.

7. Présentation et adoption du rapport annuel d'activités - 2018-2019

La directrice générale, Mme Joanne Ouellette fait le compte-rendu des activités de l'année pour chacun des services de SERY.

Mme Ouellette remercie l'équipe pour le travail effectué au cours de l'année. Elle présente les membres de l'équipe et les postes qu'ils et elles occupent.

Mme Chantal Gareau demande à l'assistance de souligner le travail de l'équipe et félicite les intervenants de leur travail.

L'adoption est proposée par : Mme Anne Bérat, appuyé de M. Happi Sankara Keundjeu. Adopté à l'unanimité.

8. Suivi de la planification stratégique

M. Frey Guevara présente les résultats des orientations adoptés l'an dernier dans la planification stratégique. Dans chacune des 5 orientations, les objectifs fixés dans l'exercice de l'an passé ont été atteints, et ont même été dépassés.

On demande d'explorer la possibilité de partager ces informations sur le site Web de SERY. M. Guevara explique le processus de sondage de la satisfaction des employés par Office Vibe.

9. Présentation des états financiers 2018-2019

M^e Rhéaume invite l'auditrice à présenter les états financiers. Mme Michèle Gaboury, auditrice externe de la firme FBL, présente le sommaire des états financiers du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2019 qui a été remis aux participants.

M. Guy Vincent mentionne que SERY est en très bonne santé financière.

Mme Pierrette Lussier demande si SERY a trouvé un locataire pour les locaux laissés libres par le départ de la clinique d'accès. Mme Ouellette mentionne que non, qu'il est difficile de trouver un locataire, puisque les locaux doivent être partagés par les services de SERY.

Mme Lussier demande si on a reçu une subvention pour combler le manque à gagner. Mme Ouellette indique que non, mais que d'autres montants ont été attribués pour d'autres projets, ce qui a compensé la perte de revenus locatifs.

Mme Lussier demande si on donne des services aux travailleurs saisonniers agricoles. Mme Ouellette répond que ce n'est pas une clientèle pour qui nous recevons un mandat du MIDI.

M. Guy Vincent tient à mentionner que nous avons ouvert dernièrement un bureau satellite à Cowansville pour desservir la clientèle du territoire de Brome-Missisquoi. C'est une entente avec la MRC Brome-Missisquoi qui a permis cette innovation. Les résultats de cette entente seront diffusés à l'assemblée générale de l'an prochain. Mme Ouellette mentionne que Granby est et demeurera ville d'accueil.

L'adoption est proposée par : Mme Malika Hajjaj, appuyé de M. Jacques Lamy. Adopté à l'unanimité.

10. Nomination d'un auditeur

Il est proposé par Mme Chantal Gareau, appuyé de M. Richard Paquette, de procéder à la nomination de la firme FBL en tant qu'auditeurs, pour l'exercice 2019-2020.

11. Élections du conseil d'administration

M^e Rhéaume explique que les règlements généraux de l'organisme ont été modifiés l'an dernier et que les procédures d'élection au conseil se déroule comme suit et comme indiqué dans l'avis de convocation expédié le 6 mai aux membres :

- Pour être éligible aux élections du conseil d'administration, le membre doit être actif au 1 janvier de l'année précédant l'AGA.
- Le ou la candidat(e) doit déposer une lettre d'intention au moins 30 jours avant la date de l'AGA.

M^e Rhéaume mentionne que les règlements généraux permettent d'élire en bloc les membres qui ont respecté les procédures.

M^e Rhéaume mentionne que le mandat des administrateurs suivants est échu : M. Claude Nadeau, Mme Chantal Gareau, Mme Nathalie Bédard, Mme Sihem Elbeji,, M. Harm Sloterdijk.

Quatre candidatures ont été reçues dans les délais prévus. Étant donné que le nombre de candidatures ne dépasse pas les postes disponibles, il n'y a pas d'élection.

Il est proposé par Mme Pierrette Lussier, appuyée par Wolfgang Prigge, de déclarer élu en tant qu'administrateurs : Mme Chantal Gareau, Mme Nathalie Bédard, M. Harm Sloterdijk et M. Marc Pelletier.

M^e Rhéaume félicite les nouveaux administrateurs et administratrices.

12. Varia

M. Mathieu Lemire demande si le poste de conseillère à l'emploi libéré par Mme Céline Gagnon, qui sera directrice générale adjointe, sera comblé. Mme Ouellette indique que le poste est présentement en cours de sélection.

M. Wolfgang Prigge a constaté que le taux de rétention des immigrants accueillis dans la région de 95% est impressionnant. Il invite les membres présents à diffuser largement cette information et d'en être fiers.

Mme Chantal Gareau félicite à nouveau Mme Joanne Ouellette pour tout le travail réalisé depuis les 22 dernières années à SERY et lui souhaite une très bonne retraite.

13. Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée est proposée à 19 h 25 par : M. Richard Paquette, appuyé de M. Harm Sloterdijk. Adopté à l'unanimité.

Guy Vincent
Président

Marie D'Amours
Secrétaire